

royaliste

BI-MENSUEL

DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

CIBLE

Liban

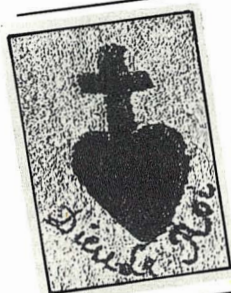
L'interminable tragédie libanaise est d'autant plus douloureusement ressentie en France que nous avons des devoirs traditionnels à remplir. En quatorze années de guerre, beaucoup a été tenté pour que la paix revienne et soit garantie. Mais toutes les solutions se sont heurtées à la passion des fractions libanaises, à la perte de légitimité et d'autorité du pouvoir politique, et à l'intervention étrangère qui est, presque toujours, la conséquence de la guerre civile.

La reprise des hostilités à Beyrouth, le calvaire de la population civile, toutes confessions confondues, a provoqué une réaction nécessaire, et d'autant plus significative qu'elle est venue d'horizons très divers. Chacun sait que cette indispensable solidarité avec le Liban meurtri ne sauvera pas ce pays de lui-même ni de l'occupation étrangère. Le retour à la paix et à l'indépendance suppose le concert des puissances mais aussi l'instauration d'un Etat capable de représenter le pays et d'imposer une loi commune - en d'autres termes d'une légitimité incontestée mais aujourd'hui introuvable.



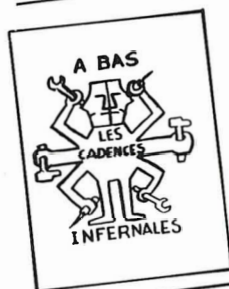
Corse :

Pour sortir de la guerre d'usure p. 3



Editorial :

Royalisme et religion p. 12



Dossier :

La révolution du temps libéré p. 6-7



1789 :

L'esprit de la Déclaration des droits de l'homme p.9

Immigration :

Abroger la loi Pasqua ! p. 3

M 2242 - 513 - 12,00 F



3792242012008 05130

Europe et nations

Loin des mythes et des invocations, le club République Moderne a passé l'ambition européenne au crible de sa réflexion.

Nous avons trop souvent déploré les faiblesses du débat politique pour ne pas souligner la qualité du colloque organisé début avril par Jean-Pierre Chevènement et ses amis. Et cela avec d'autant plus de plaisir que les analyses, les critiques et les propositions formulées rejoignent sur de très nombreux points celles que nous exprimons ici-même depuis de longues années.

Parce que deux jours de débats ne sauraient être résumés en deux colonnes, seules quelques impressions d'ensemble peuvent être données. La première, c'est la lucidité des participants, qui rompt avec les discours délirants que nous entendons sur les merveilles du « marché unique » : qu'il s'agisse des questions économiques et monétaires, de la politique sociale ou de l'audiovisuel, il est clair que l'Acte unique pose plus de problèmes qu'il n'en résout et risque d'avoir, s'il continue de s'inscrire dans une optique néo-libérale, des effets destructeurs. Et Laurent Fabius a très justement dénoncé l'euro-

béatitude qui prépare des réveils douloureux.

La seconde impression est que beaucoup d'intervenants, sans verser dans l'euro-pessimisme, commencent à envisager l'avenir européen en fonction d'un bouleversement de ses données politiques, qui mettrait en péril la fragile construction communautaire. Alain Minc n'a pas été contesté, lorsqu'il a déclaré qu'il n'y avait pas de question européenne mais seulement une question allemande à nouveau décisive.

Le dernier point, en forme de certitude, est l'attention accordée à la réalité nationale qui est la dimension cachée, et pourtant déterminante, de la construction européenne. Telle fut la conclusion de Max Gallo (1), au terme de son remarquable exposé sur l'Europe entre l'histoire et l'idéologie : « l'Europe ne sera réellement une et démocratique que si la nation conserve son identité, c'est-à-dire si les droits du citoyen à son histoire, à ses pouvoirs, sont préservés ».

Sylvie FERNOY

(1) voir aussi son article dans « Le Monde diplomatique », mars 1989.

L'abrogation exigée

En exigeant que la loi Pasqua soit abrogée, François Mitterrand oblige, pour le seconde fois, le gouvernement à se pencher sur la situation des immigrés.

Avec le retour de la gauche aux affaires, on s'attendait à ce que le gouvernement abroge sans attendre la loi Pasqua, dont les députés socialistes avaient dénoncé la perversité lorsqu'ils étaient dans l'opposition. Les dispositions adoptées en septembre 1986 avaient pour effet désastreux de rendre précaire la situation des étrangers vivant sur notre sol, de fabriquer des clandestins et d'ouvrir la porte à tous les arbitraires administratifs. De fait, les injustices et les absurdités se sont multipliées depuis 1986, et les interprétations de l'administration n'ont fait qu'aggraver la situation.

Pourtant, l'automne passa sans que les socialistes décident d'abroger la législation qu'ils avaient si vigoureusement contestée. A Matignon, on faisait observer que, les municipales approchant, il fallait maintenir un « profil bas » et résoudre les situations les plus dramatiques au cas par cas. Bel exemple de courage politique et de sens de la justice, qui laissait aux étrangers en difficulté la possibilité de s'en sortir par

l'intervention d'une association ou d'une personnalité bien placée...

A la fin de l'année, le maigre bilan gouvernemental incita le président de la République à réclamer une révision des dispositions inéquitables et injustifiées relatives aux étrangers. D'où la publication, le 1er janvier, de deux nouvelles circulaires relatives à l'admission au séjour d'étrangers en situation irrégulière ayant la qualité de conjoints de Français, et de parents d'enfant(s) français, puis d'une circulaire (18 janvier) relative aux jeunes étrangers entrés en France avant décembre 1984. Mais la Ligue des Droits de l'Homme et les 120 associations (dont la Nouvelle Action royaliste) qui font campagne pour l'abrogation de la loi Pasqua ont dû constater les ambiguïtés, les restrictions et les contradictions de ces textes. La déclaration faite par le président de la République est donc une bonne nouvelle. Cette fois, Matignon va devoir clairement s'engager.

Yves LANDEVENNEC

royaliste

SOMMAIRE : p.2: Europe et nations - Loi Pasqua - p.3: Corse: Sortir de la guerre d'usure - p.4: Une vie d'instituteur - p.5: Haro sur la francophonie - p.6/7: La révolution du temps libéré - p.8: La Révolution en questions - p.9: L'esprit de la déclaration de 1789 - p.10: Les mots à la rescousse - Vent de galerne - p.11: Action royaliste - p.12: Notre principe de laïcité.

REDACTION - ADMINISTRATION
17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris
(1) 42.97.42.57

Dir. de la publication: Yvan AUMONT
Comm. Parit. 51700 - ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (65 F), six mois (125 F), un an (200 F), soutien (350 F) *

(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM: Prénom:

Adresse:

Profession: Date de naissance:

ROYALISTE, 17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Sortir de la guerre d'usure

Voilà six à sept semaines que les trois quarts des fonctionnaires de l'île ont cessé le travail. Le quart restant, s'il n'est en congé comme l'Education nationale, file depuis plus longtemps encore une grève perlée grâce à quoi, par exemple, le courant électrique distribué à Pâques ne sera même pas facturé à la Trinité...

Pour la première fois réunis, les syndicats s'échinent à surmonter leurs divergences pour négocier avec Paris qui, lui-même, semble curieusement partagé entre la volonté de dialogue en vue d'une réforme profonde et durable - tendance Joxe - l'apostrophe bourrue - style Charasse - et la tactique du pourrissement ou de guerre d'usure. Le Premier Ministre lui-même se laisse aller à avouer, par écart de langage au sortir de la journée parlementaire du P.S., le dédain que lui inspire ce conflit insulaire mal dégrossi. Est-il seulement social, ou vraiment politique ? Où sont les partenaires ennemis à réconcilier sur cette Calédonie nouvelle ?

Un observateur impertinent pourrait demander au Gouvernement s'il fait bien la différence entre le traitement d'un arrêt de travail au RER et celui d'une crise chez cette nation sensible et fière qui, deux cents ans après son annexion à la France, n'a pas encore reçu le statut nécessaire à son épanouissement...

UN CONFLIT SOCIAL ?

Il est vrai que les prix y sont supérieurs à la moyenne de ceux du continent et que les fonctionnaires sont fondés à demander compensation. La disposition existe pour Paris, Marseille et Lyon, classés en zone d'abattement zéro, mais

Il y a longtemps que les histoires corses ne font plus rire personne. La dernière, qui laisse la métropole indifférente, est sinistre mais il importe d'en comprendre rapidement le sens.



■ Un problème qui n'est pas nouveau ... (Affiche de la N.A.R. en 1971).

n'avait pu profiter à la fonction publique en Corse pour la raison banale que l'INSEE n'avait pas établi les barèmes pour l'île. Ils le sont à présent et l'on ne comprend pas qu'une mesure aussi simple, et non discriminatoire, se heurte au refus de l'Administration. Elle entraînerait le reclassement des autres régions ? A la bonne heure ! Le Gouvernement aurait mieux fait de lâcher du lest dès le début sur ce point (200 F par mois), lui qui, au bout de six semaines, est obligé de proposer davantage (240 F) à des partenaires devenus plus exigeants.

Mais cette réforme eut entraîné un acte sacrilège : l'immolation de la vache-à-lait dont la symbolique illustre à elle seule la politique d'assistance au sous-développement menée jusqu'ici par l'Etat en cette île proche : la prime de « continuité

territoriale » dont la manne importante (750 à 790 millions de francs) prétend combler la distance, supprimer la mer entre la Corse et la rive continentale...

Sur cette somme, cent millions vont à l'allègement des coûts de transport aérien des personnes, et passent depuis 86 par l'Office Régional qui en contrôle l'utilisation, le reste bénéficie aux transports maritimes sous le couvert de trois sociétés : la SNCM, la CMN et la SOMECA, cette dernière vouée au transfert du ciment. On a publié récemment des chiffres qui en disent long sur les profits des intermédiaires dans ces opérations : le ciment qui part de Nice à 30 F - au lieu d'arriver en Corse au même prix, ce qui est le but même de la prime allouée - y parvient à 43 F ! En général, on estime que plus de la moitié de l'enveloppe est gaspillée. Il va de soi que les bénéficiaires de ces coulages et leurs amis ne vont pas militer en faveur de leur abrogation.

UNE DIVERGENCE POLITIQUE

Mais les raisons d'argent ne sont pas tout. Sa philosophie centraliste et revendicatrice, fait de la CGT le plus farouche avocat de la continuité territoriale, alors que la CFDT, CFTC, FO et bien entendu le syndicat nationaliste FTC, donnent priorité à la réunion d'une table ronde qui permette la sortie du système de surenchère jacobine vers un processus de gestion autonome.

Cette divergence rapproche, paradoxalement, les autono-

mistes des réformistes de Maitignon, mais risque de les isoler d'une population que les arguments quantitatifs impressionnent. C'est pourquoi l'ex-FLNC a mis dans la balance le crédit moral acquis par la trêve des attentats, et les nationalistes ont tenté d'élargir le front du combat aux socio-professionnels en manifestant avec les professions libérales et les commerçants le samedi 1er avril à Ajaccio et Bastia. Pari gagné, semble-t-il, étant donné l'ampleur de la mobilisation. Mais pari risqué.

En effet, l'absence d'économie structurée dans l'île, la carence des circuits de distribution, l'infirmité des investissements, l'accoutumance perverse à être toujours et partout dépendant jusqu'à l'absurde du continent, fragilisent le secteur privé et le rendent incapable de suivre l'évolution du secteur public tant que de profonds remaniements de l'économie régionale n'auront pas eu le temps de produire leurs effets.

Il y a donc urgence. Et pas question de gagner à l'usure dans une bataille aussi complexe où, en sus des diversités politiques et sociales, menace à chaque instant de faire irruption la fougue passionnelle d'une des nations de France qui a su conserver le plus de personnalité et d'attachement à son destin.

Négocier un arrangement rapide avec les syndicats et convoquer aussitôt la table ronde qui servira d'incitation à l'Assemblée régionale et à l'Etat central à aller jusqu'au bout du cycle de réformes ouvert par le nouveau septennat présidentiel. Quoi qu'on en pense, un certain état de grâce peut encore précéder - en 89 ! - à cette émancipation raisonnée.

Luc de GOUSTINE

Une vie d'instituteur

Instituteur chargé de remplacer mes collègues depuis une quinzaine d'années, votre article « les espoirs trahis » a attiré toute mon attention. Votre appréciation sans complaisance pour le ministre de l'E.N. ou les syndicats enseignants montre votre souci d'impartialité et votre originalité que les lecteurs de « Royaliste » savent reconnaître.

Je reprocherai cependant à votre article de rester dans le « général », d'exposer quelques « il faudrait que... » et de simplifier la situation en opposant gentil Jospin et méchant Rocard. Par les lignes qui suivent, je ne prétends pas apporter une réponse au problème enseignant, mais un témoignage sans jérémiades sur le métier d'instituteur.

Je ferai sursauter mes collègues en ébranlant deux clichés favoris. Les enseignants ne sont pas les seuls à être préoccupés par leur profession, ni à être soumis à une pression nerveuse intense. Quelle infirmière rentre chez elle sans penser à ses malades, quel ouvrier n'entend pas, même la nuit, le bruit infernal des machines. Quant au salaire, s'il n'est pas extraordinaire, je pense qu'il satisferait de nombreux chômeurs qui aimeraient apprécier la garantie de l'emploi. Mille ou deux mille francs supplémentaires ne résoudront en rien les problèmes des enseignants et rendront peut-être ceux-ci encore plus conservateurs. (Quelle incidence de voir, à la télévision, un professeur agrégé se lamenter sur son salaire qui n'est que de 14.000 F).

Il est cependant curieux de constater que les jérémiades des instituteurs ne remettent pas en cause l'institution scolaire, comme s'ils étaient sécurisés, rassurés, « déresponsabilisés », par un système de fonctionnement qui ne cesse de les opprimer. Le Directeur d'une école est soumis à une triple pression : celles des parents qui, légitimement, cherchent à comprendre, à contester, les méthodes d'enseignement (l'instituteur n'est plus le savant du village), celle du Maire (de lui dépendent l'organisation et l'aménagement des locaux) et celle, toujours plus pesante, de l'Administration (la notation ne dépend que des IDEN). Face à toutes ces exigences souvent contradictoires, le Directeur n'a qu'une autonomie fictive.

Notre dossier sur l'éducation paru dans le numéro 510 nous a valu l'intéressant témoignage d'un de nos lecteurs que nous publions ici in extenso.

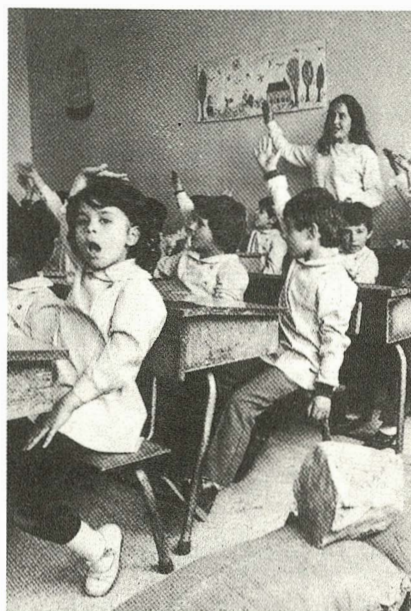
Alors qu'il n'est pas un interlocuteur officiel face aux maires, obligé de se justifier devant les parents, il préférera se réfugier, par facilité, derrière son IDEN, le « tonton » de la circonscription qui décidera de son avancement. Je ne pense pas que cette déresponsabilisation, ce conservatisme, soient un élément de dynamisme de l'école.

L'Inspection reste encore un sujet épineux pour tous les instituteurs, un ennemi pour une minorité, un tonton protecteur pour la majorité, un complice qu'on réclame pour avoir de l'avancement, on ne parle que de lui, de ses désirs dans les cours de récréation.

Sous la IIIème République, les hussards noirs devaient être contrôlés : ne préparaient-ils pas de bons républicains patriotes amoureux de la science qui allait les affranchir de l'obscurantisme religieux ?

Plus tard, M. Haby affirmait : « le gouvernement a défini l'acte éducatif. Il a le devoir de contrôler que chacun s'y conforme ». L'Education Nationale étant liée au pouvoir politique qui fait contrôler ses grandes directions par les IDEN, peut-on sérieusement parler de la liberté de l'enseignement ? Quelques exemples : dans les années 70, des instituteurs me confiaient qu'ils faisaient encore des dictées « en cachette », de l'histoire « traditionnelle » sans l'avouer, et des problèmes... C'était l'époque de l'éveil, du français enseigné par l'oral et des mathématiques modernes. Je connais de braves instituteurs qui, pris en flagrant délit de « traditionalisme » par les IDEN, ont été sanctionnés (maintien ou baisse de note). Quelques années plus tard, sous l'ère Chevènement, ils avaient de nouveau raison.

L>IDEN étant le supérieur direct et unique de l'instituteur, il va être en mesure de formuler son avis pour l'accès à l'emploi de directeur, d'accepter ou de refuser la candidature à un stage, de décider de l'avancement dans les nouveaux grades Jospin. Quel instituteur va



prendre le risque de déplaire à son IDEN qui, souvent, a ses préférences pédagogiques ? Quel instituteur va refuser un projet d'action éducative qui, bien souvent, n'est qu'une vitrine où l>IDEN va briller (lui aussi est jugé sur ses actes...). Je ne parlerai pas de l'inspection individuelle tous les 3 ou 4 ans où le talent, le travail et fin et judicieux ne peuvent pas être appréciés en deux heures.

Loin de refuser la hiérarchie, je constate cependant que ce centralisme par délégation de pouvoir, accentué encore par M. Jospin, est un élément de paralysie et d'immobilisme pour des fonctionnaires infantilisés. N'ayant pas de solutions miracles, je ne poserai que quelques questions.

- L'Enseignement ne peut-il pas être coupé du pouvoir politique ? (un directeur ayant passé l'examen de maître-Directeur en 88 n'a jamais eu le résultat de son entretien : changement de gouvernement).

- L'Ecole ne pourrait-elle pas être plus autonome : à l'époque de la diversité (des situations géopolitiques, des milieux socio-culturels, des enseignants) le ministère, à

Paris, peut-il décider pour tous ? - S'il est tout à fait acceptable qu'une carrière se déroule au mérite, qui vraiment va être apte à juger ?

- L'Ecole n'étant plus, comme sous la IIIème République, un enjeu politique, le symbole de l'unité de la nation, ne pourrait-on pas accepter la différence, la diversité, l'autonomie ?

- Pourra-t-on accorder aux parents la liberté de choisir l'école ? (les enseignants le redoutent...)

- Les enseignants, bien assis dans leur confort professionnel, sont-ils prêts à accepter plus de responsabilité, d'autonomie, qui sont des facteurs de dynamisme ?

- Va-t-on enfin prendre en compte l'intérêt des enfants et de leurs familles. L'école doit-elle être au service de l'Administration réductrice et centralisatrice ou au service du public ?

La réforme Monory des « maîtres-directeurs », restée très ambiguë pour les instituteurs, le fut moins pour les IDEN qui, conscients de la future réduction de leurs pouvoirs ont, il me semble, saboté les entretiens afin de mécontenter encore davantage leurs subordonnés. Deux exemples parmi beaucoup d'autres lors de ces entretiens :

Question : « Votre collègue qui habite au-dessus de l'école dans un logement de fonction, enseigne le catéchisme le mercredi, chez elle : quelle est votre réaction ? »

Bonne réponse : Elle a le droit, mais vous lui faites comprendre qu'il vaudrait mieux qu'elle renonce (!).

Question : « Le toit de l'église vient de s'effondrer, le Maire vous demande de laisser célébrer l'office religieux du dimanche dans votre école. Que faites-vous ? » Douteux non ?

Je crains à présent que la réforme Jospin, encore marquée par une idéologie centralisatrice IIIème République vienne paralyser le dynamisme encore bien faible des enseignants. Ceux-ci ne pensent même plus compter sur les syndicats dont les structures sont calquées sur celles de l'Administration et qui sont restés à la lutte des classes. Ils ne doivent compter que sur eux, mais veulent-ils changer l'Ecole ?

C.J. (Marne)

Afrique

Haro sur la Francophonie

Cela ne fait que s'amplifier depuis le sommet franco-africain de Casablanca de décembre. L'accord sur le retrait cubain d'Angola est entré en vigueur le 1er avril. Désormais l'Afrique n'intéressera plus guère les deux grands. La France aussi ? On lui reproche de se laisser concurrencer sur son propre terrain. Il ne semble y avoir aucun lien entre les deux évolutions. La France est absente du problème austral. Et par « engagement français » on avait l'habitude d'entendre l'assistance prêtée au Tchad. Le dispositif « Epervier » n'a plus de raison d'être. Ces raisons stratégiques n'auraient-elles fait que retarder un repli des intérêts économiques qu'elles étaient logiquement appelées à conforter ? L'ouverture économique enfin possible ne se fait-elle que sur le vide ? Or, c'est bien connu, la nature a horreur du vide et l'Afrique est le continent le plus proche de la nature.

Plutôt que de désengagement français, nous constatons une campagne orchestrée pour nous affaiblir. Plutôt que de déclassement international, nous assistons à de grandes manœuvres pour prendre les places et d'abord la nôtre.

Il y a bien un lien entre ce qui se passe en Afrique australe et la présence française dans le reste de l'Afrique. Le retrait d'Angola et l'indépendance de la Namibie ont été facilités par la détente est-ouest, mais ils sont d'abord le résultat d'un changement d'orientation dans l'attitude de l'Afrique du sud. Celle-ci a compris qu'elle n'avait plus la capacité militaire de mener une guerre loin de ses bases arrière, mais qu'en même temps le désengagement soviétique lui offrait des possibilités plus grandes que ne l'avait fait l'engagement de l'Est en

A quelques semaines du sommet francophone de Dakar, il n'est que question que du « déclassement international de l'Afrique » et du « désengagement français en Afrique ».



■ Abidjan, fleuron de l'Afrique francophone, dans la ligne de mire.

Angola, peut-être dans sa situation interne, sûrement dans ses relations extérieures.

L'Afrique, une fois levée l'hypothèque angolano-cubaine, retrouve ses grands reliefs antérieurs. Un premier, d'ordre stratégique, est axé sur l'Océan indien, au point de jonction de l'Asie et du Moyen-Orient. L'Afrique du sud redécouvre que son propre centre de gravité l'incline vers l'est et non vers l'ouest, l'Atlantique vide, sa façade vide d'hommes et de ports, alors que sa côte orientale sur l'Océan indien est sa vraie fenêtre, d'où la tentation de se projeter sur les îles, Madagascar, les Seychelles, les Comores, Maurice, la Réunion, toutes francophones. En face, une puissance qui devient maritime, l'Inde, présente par sa population sur ces mêmes îles jusqu'en Afrique du sud dans son principal port de Durban. De nouvelles lignes de conduite doivent être définies dans cette région. Nous y reviendrons dans un prochain article.

Un autre relief, le plus visible

immédiatement, plutôt une ligne de fracture, est d'ordre économique. La faillite des expériences socialistes, la mise en oeuvre des programmes d'ajustement, favorisent des formes de développement plus « libérales » tout en les fragilisant socialement. Certains chefs d'Etat peuvent être tentés par une sorte de Sainte-Alliance tout en profitant des avantages que peut offrir la première puissance commerciale et financière du continent.

Les « grands » francophones sont de ce point de vue dans la ligne de mire. Une véritable tempête s'est abattue sur eux dans la mesure même où ils ont été les premiers dans l'ouverture au capital privé, dans le perfectionnement d'institutions monétaires, douanières, industrielles, communes. Les cris d'alarme des patrons sur l'Afrique, à quoi se ramène le discours sur le désengagement français sans doute une portée de politique intérieure française; ils participent de la bourrasque générale d'OPA et

de raids boursiers préalables à 1993; mais ils sont aussi le reflet d'une campagne de démobilisation sur les investisseurs et les banquiers qui a sa source prouvée dans la presse anglo-saxonne, fabriquée à la faveur du monopole de l'information économique par les experts du FMI et de la Banque mondiale, relayée par le Ghana et surtout le Nigéria, voies de l'évasion des capitaux CFA, accentuée par l'oligopole des industries chocolatières, et on pourrait continuer les filières... Il est de notoriété publique que l'ambassadeur américain à Dakar a délibérément joué l'an dernier la déstabilisation du président Diouf, comme Washington et ses relais belges suggèrent périodiquement le remplacement de Mobutu. Faut-il voir un nouveau signe dans la nomination d'un francophone, ancien ambassadeur du Sénégal, au poste de sous-secrétaire d'Etat pour l'Afrique à Washington ?

Qu'on ne s'y trompe pas: le véritable objectif est le fleuron de l'Afrique francophone, la clé de voûte de la zone franc: la Côte d'Ivoire d'Houphouët-Boigny. La réponse de Paris dans la partie de bras de fer qu'il a eu à mener pour le cacao a été à la mesure de l'enjeu. Elle doit être prolongée pour fonder une politique à la hauteur de la menace. Nous ne laisserons pas la place aux sud-africains, mais nous ne laisserons pas non plus les anglo-saxons utiliser ce prétexte pour les compromettre. Nous devons convaincre Accra et surtout Lagos de ne pas se prêter à cette tactique éculée du « diviser pour régner ». Le rapprochement franco-nigérien est le bienvenu à cet égard. La cause des francophones et de la France en Afrique est la cause de toute l'Afrique.

Yves LA MARCK

La révolution du tem

Parce que les révolutions de notre siècle furent totalitaires, parce que les doctrines politiques se sont transformées en religions séculières, la prudence semble commander une gestion sage. André Gorz a pour premier et grand mérite de briser ce consensus «réaliste». Il ne peut y avoir de bonne gestion dans la société moderne, puisque celle-ci n'existe que dans des contradictions majeures et une division croissante. On ne peut prétendre aujourd'hui que la croissance créera des emplois, alors que le propre de l'économie et des techniques qu'elle met en œuvre est d'économiser du temps de travail. Le traitement économique de la crise aggrave la crise, et son traitement social creuse la division entre les titulaires privilégiés d'emplois fixes et les travailleurs précaires, sans qu'aucune rationalité décide de ce partage. Ainsi, écrit André Gorz, «une classe servile renaît, que l'industrialisation, après la seconde guerre mondiale, avait abolie».

D'où l'urgence d'un nouveau projet pour la société, afin que nous échappions à la logique de l'économie et aux illusions des politiques sociales qui tentent de compenser ses effets destructeurs. Une critique de la raison économique permet d'établir la pertinence de ce projet.

L'INVENTION DU TRAVAIL

Nous croyons que les hommes ont toujours travaillé. C'est confondre l'activité domestique, celle du paysan, de l'artisan, de l'artiste, de l'ouvrier moderne, et oublier que la cité antique sépare radicalement ceux qui sont asservis à la nécessité (les femmes, les esclaves) et les citoyens qui

sont libres parce qu'ils ne travaillent pas. De même, dans les sociétés anté-modernes, le travail désigne la production de biens et de services éphémères, alors que l'artisan fait une œuvre destinée à durer.

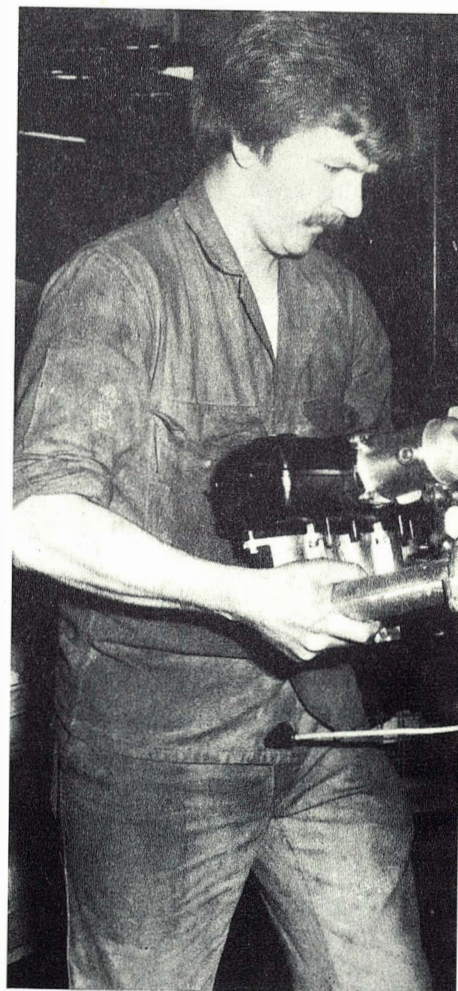
Le travail dans sa conception moderne est une invention du 18ème siècle, puisqu'il apparaît avec le capitalisme manufacturier. Dans son optique comptable, qui conduit à tout quantifier, le capitalisme contraint le producteur à n'être qu'une force de travail, et rationalise son activité en la séparant de son sens, de sa valeur et de son objet afin qu'elle devienne le simple moyen de gagner un salaire. Aussi le capitalisme apparaît-il comme une révolution du mode de vie, une subversion des valeurs et des rapports sociaux, une destruction de la liberté et de l'autonomie.

Cette perte d'autonomie est la conséquence directe de la rationalisation de l'économie: plus le système est rationnel, plus il est différencié et complexe, plus les conduites individuelles sont codifiées et règlementées, soumises à une régulation qui leur échappe (le marché) ou englobées dans une organisation extérieure. D'où une séparation toujours plus nette entre l'élite des «décideurs» et la masse des exécutants, entre la vie privée et l'activité professionnelle, entre la rationalité des appareils et celle des travailleurs - sans que la cohérence et la signification de l'ensemble du système puissent être trouvées.

ALIENATIONS

Il y a donc, dans la société moderne, soumission de l'homme à un travail programmé, accompli sans plaisir et dans la perte de toute relation avec l'objet fabriqué par des machines robotisées. La ma-

thématisation du monde fait que l'homme devient absent des opérations qu'il effectue, et le pousse à concevoir son esprit sur le modèle des ordinateurs dont il se sert. Certes, le confort matériel vient compenser ce travail, mais les biens et les services achetés permettent le fonctionnement du système plus que la satisfaction de l'acquéreur: la folle raison économique exige en effet «la couverture au moindre coût des besoins ressentis mais aussi, en même temps, le maximum de dépense pour les consommations qui excèdent les besoins». La raison



■ V véritable aliénation: le travail acc toute relation avec l'objet fabriqué.

Alors que beaucoup de responsables politiques se replient dans une gestion conservatrice ou timidement réformiste, André Gorz montre qu'un nouveau projet de société est à la fois possible et nécessaire. Inscrit dans une œuvre majeure, l'ouvrage qu'il consacre aux «Métamorphoses du travail» s'adresse à tous ceux qui veulent retrouver les chemins perdus de l'émancipation.

ps libéré

économique est donc étrangère aux questions posées par la pauvreté, par l'inégalité et, plus généralement, par l'affaiblissement de la cohésion sociale.

Critique pertinent de la logique capitaliste, Marx avait conçu un projet de libération - à la fois DANS le travail et DU travail. Mais il eut le tort de croire que le développement des forces productives entraînerait une émancipation individuelle et collective. Or l'organisation fonctionnelle qu'impose le système industriel exclut à la fois l'activité personnelle et l'intégration sociale. En dépit

des progrès techniques, des luttes syndicales et des révolutions, l'individu ne trouve pas de liberté dans son travail, et la classe ouvrière ne parvient pas à s'émanciper du travail. De fait, l'appropriation collective des moyens de production ne change rien à la situation de l'homme dans son travail. D'où le recours, pour sauver la révolution manquée, à la Raison totalitaire du Parti...

QUEL HUMANISME ?

La faillite de l'utopie marxienne s'inscrit dans l'échec global de toutes les tentatives faites pour concilier le travail et la vie, l'organisation industrielle et la liberté humaine. Certes, André Gorz n'ignore pas que le Charlie Chaplin des « Temps Modernes » n'est plus la figure dominante de l'ouvrier des pays développés. Depuis une décennie, on observe un effort de recomposition et de requalification des tâches, une plus grande participation des travailleurs et diverses formes d'autogestion technique. A l'exploitation féroce, au mépris de la main d'œuvre, a succédé une idéologie de la « ressource humaine » qui présente l'entreprise comme le lieu privilégié et aimable de l'intégration sociale, et qui incite chaque salarié à se mobiliser pour la bataille de la compétitivité. Mais cet humanisme du travail se heurte à l'inflexible logique de l'économie:

- la participation ouvrière reste partielle et ses pouvoirs de contrôle localisés, car l'atomisation des savoirs rend impossible une autorégulation concertée de l'ensemble du système et interdit au travailleur de maîtriser la destination et le sens de son travail.

- la mobilisation de la « ressource humaine » est pos-

sible tant que le volume des ventes augmente au moins au même rythme que la productivité du travail. Dans le cas contraire, la sécurité de l'emploi est menacée et le discours intégrateur apparaît comme un marché de dupes. Il faudrait donc que l'emploi soit garanti à vie, mais l'exemple japonais montre que cette solution a pour contrepartie la multiplication des sous-traitants et la précarité de l'emploi dans ce type d'entreprise. En outre, au Japon comme ailleurs, on assiste à la constitution d'une élite professionnelle qui adhère à l'idéologie entrepreneuriale et trouve une certaine satisfaction dans son travail; mais il ne s'agit que d'une minorité coupée de la masse des travailleurs et indifférente à son sort: la morale de l'effort suppose qu'on ne fasse pas de cadeaux aux chômeurs et aux pauvres, et tend à légitimer la « société duale ».

- malgré sa qualification et sa marge d'autonomie, la nouvelle élite professionnelle ne parvient pas à reconstituer l'unité du travail et de la vie: celui qui travaille dans une salle de contrôle accomplit des opérations programmées, ne maîtrise ni le processus de production ni sa finalité et, comme on l'a vu, n'a aucune relation avec l'objet fabriqué.

L'idéologie entrepreneuriale ne permet donc pas d'échapper à la contradiction majeure de l'économie moderne. Les progrès techniques épargnent sans aucun doute la peine physique, mais ils séparent le travail de la vie. Ce prix à payer n'est acceptable que si la technicisation des activités permet d'économiser du travail et du temps. Mais on ne peut à la fois travailler pour économiser du temps de travail et glorifier le travail comme la source de l'identité et de l'épanouissement

personnels. Telle est la contradiction que ni les libéraux, ni les sociaux-démocrates, ni même les militants « alternatifs » ne peuvent surmonter.

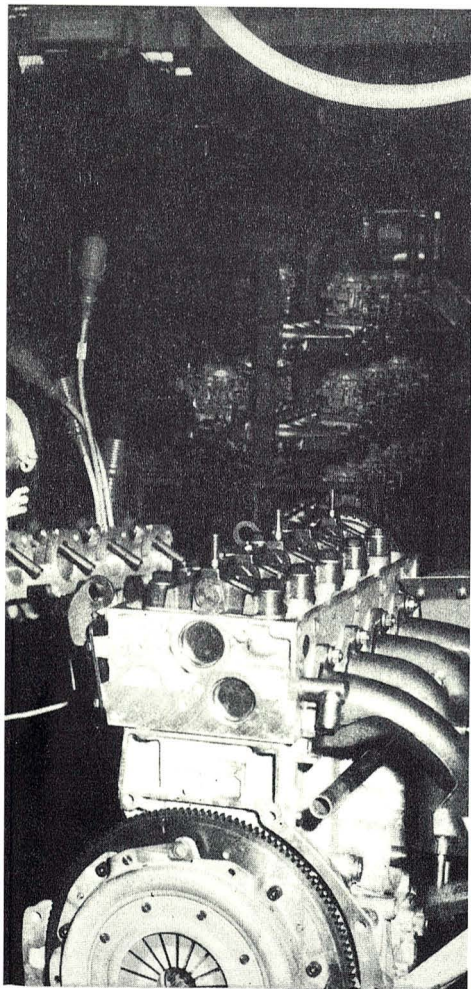
UN PROJET DE VIE

Pour sortir de ces contradictions et de ces impasses, il serait absurde de vouloir revenir à une société pré-industrielle, et néfaste de développer les « petits boulots » qui aggravent l'injustice sociale. Il faut au contraire se fonder sur l'économie de temps que permet la technique pour inverser le rapport entre le travail et la vie: « le temps de la vie n'a plus à être géré en fonction du temps de travail; c'est le travail qui doit trouver sa place, subordonnée, dans un projet de vie ». La mise en œuvre de ce projet libérateur ne peut plus être attendue d'une classe sociale mais suppose l'autonomie du politique et l'autonomie de l'éthique afin que le politique puisse lui faire appel. C'est à cette double condition que la part des activités autonomes pourra se développer dans la société, et que ses citoyens trouveront le chemin de leur épanouissement.

Mais comment ? Dans la troisième partie de son ouvrage (qui a l'avantage de se conclure par un résumé à l'intention des militants), André Gorz montre qu'une réduction progressive du temps de travail (de 1 600 heures par an à 1 000 heures dans une vingtaine d'années) est possible sans perte de revenu. Il y a là une perspective révolutionnaire, inscrite dans la logique même de l'économie moderne, et dont l'auteur expose avec une grande précision les modalités. Même si des réserves peuvent être exprimées (sur l'utilisation du concept de besoin, sur l'analyse de la publicité...) il importe que ce projet soit connu et publiquement débattu. Car voici enfin que s'offre, selon notre souhait, la possibilité d'une révolution jusqu'à présent manquée pour la justice et la liberté.

B.LA RICHARDAIS

André Gorz, *Métamorphoses du travail, Quête du sens*, Galilée 1988. 144 F franco.



ompli sans plaisir et dans la perte de

La Révolution en questions

Il était intéressant, en cette année du Bicentenaire, de faire le point de 30 années de recherche historique sur cet événement capital de notre Histoire.

du monde rural: révoltes paysannes contre les féodaux, peur des brigands, phobie des complots. La querelle religieuse viendra se superposer à tous ces troubles. En 1792-1793, la révolte agraire finira par se muer en une opposition ouverte à la politique religieuse et de conscription militaire de la République. Quoique le plus important, le soulèvement vendéen ne sera pas isolé.

Peut-être faudrait-il encore parler du rôle des notables et des parlementaires dans les débuts de la Révolution («*Notables et parlementaires n'y agissent pas seulement en défenseurs de leurs intérêts égoïstes. Ils parlaient aussi en accord avec une opinion nationale mécontente d'un système usé et sans prestige*»), de la bourgeoisie que rien n'aurait séparé de la noblesse dont elle aurait été solidaire sur le plan politique («*La révolution bourgeoise eut en partie pour chefs et initiateurs de grands seigneurs dont les titres de noblesse remontaient au Moyen-Age*»). Parler aussi de la guerre idéologique, de la logique de la Terreur (fantasme développé par des sans-culottes exclusivement citadins), de l'évolution morale de la société...

Chapitre après chapitre, Jacques Solé nous rend compte des nouvelles curiosités et des nouvelles controverses qui s'ensuivent. Sa grande réussite est de nous restituer le grand événement, apuré de l'idéologie sacrée qui, si longtemps, a figé toute recherche historique sur le sujet.

Marc DESAUBLIAUX

Jacques Solé, *La Révolution en questions*, 413 p., Points Histoire Seuil. Prix franco: 54 F.

(1) selon l'auteur, Louis XVI n'a jamais accepté la Révolution.

(2) Sentiment de confiance totale dans la personne du roi.



C'est le pari réussi par Jacques Solé dans un livre remarquable tant par sa richesse que par le regard nouveau qu'il apporte sur les années 1789-1800. Car l'auteur, s'appuyant sur les travaux récents des historiens - ceux, notamment, de l'école anglo-saxonne - bat en brèche bon nombre d'idées reçues.

Parmi le très grand nombre de points passés en revue, il en est deux qui méritent l'attention. D'abord, les causes de la Révolution. Selon Jacques Solé, l'explosion révolutionnaire serait la résultante d'une conjonction d'événements cycliques inhérents à la société de l'Ancien Régime (les peurs, les brigands, le spectre de la famine, du complot, les jacqueries paysannes...), auxquels seraient venus s'ajouter les bouleversements politiques que l'on sait. L'origine même de ces bouleversements ne se trouverait pas dans les idées défendues par la Philosophie des Lumières (favorable aux réformes mais pas à une révolution et à une république, et dont la puissance de séduction se serait limitée à quelques salons aristocratiques). Au contraire, bien plus important aurait été le rôle des «*Rousseau des ruisseaux*», marginaux proches du peuple, et déversant toute leur hargne contre la société dans les journaux et les pamphlets.

«*Ouvre de citadins, la Révolution méprise, à ses débuts, le peuple des campagnes*». Tout au long du livre, Jacques Solé insiste sur le rôle déterminant de la campagne, dans l'évolution de la Révolution, et sur son opposition à la ville. De fait, jusqu'à un passé récent, les his-

toriens ont analysé la Révolution essentiellement au travers des événements citadins. Or, J. Solé est frappé par le monarchisme des campagnes: «*En dépit de tout, sous la 1ère République et jusqu'à Bonaparte, la majorité du peuple français demeure monarchiste. Le malheur du pays voudra que le choix initial de Louis XVI (1) ait transformé ce sentiment (2) en l'une des chances de la Contre-révolution*». Ainsi, la Contre-révolution apparaît-elle comme l'un des éléments les plus importants de la Révolution. L'année 1790, généralement considérée comme une période de paix après le choc de 1789, a été, tout au contraire, une année de fortes perturbations au sein

Cité

Crise

de la

Culture

Lucien Sfez

Au sommaire du numéro 20:

Dossier:

CRISE DE LA CULTURE

- Entretien avec Lucien Sfez
- Trois remarques sur la culture par Yves Chalas
- Crise de l'éducation (Philippe Cailleux)
- Houang-ti ou comment parler de la crise de la littérature (Luc de Goustine)
- Est-ce la mort de l'Art ? (Alain Flamand)
- Splendeur et misère de la critique cinématographique (Nicolas Palumbo)
- Intellectuels et politiques, notes sur une rupture (Yves Landevenec)

ECONOMIE : James Buchanan et la théorie du «*public choice*» (Xavier Denis-Judicis)

HISTOIRE : Découverte à Glozel (François-Marin Fleutot)
Revue des revues : Les droits, la loi (B. La Richardais)

CHEMINS DU MONDE : Nouvelles littératures chinoises (G. Guiheux)

BULLETIN DE COMMANDE

à retourner à «*Cité*»

17 rue des Petits-Champs
75001 Paris

NOM:

Prénom:

Adresse:

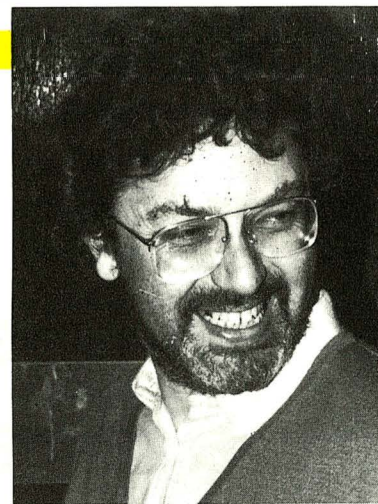
☐ s'abonne pour 4 numéros (125 F)

☐ commande le numéro 20 (35 F)

Versements à l'ordre de «*Cité*»
CCP 23 982 63 N Paris

L'esprit de la déclaration de 1789

■ Gérard Leclerc



«**L**a pensée, le concept du droit se fit tout à coup valoir et le vieil édifice d'iniquité ne put lui résister». Ce coup de trompette hegelien fait retentir l'avènement d'une culture, la nôtre, celle qui trouve dans le moment 1789 son origine fondatrice. Pourtant le philosophe n'est pas dupe. Il sait aussi l'ambivalence de l'événement, la possibilité de l'autre moment, 1793, qu'il contient. Rousseau et son contrat social qui fait de l'activité législative le fondement de la société nouvelle se trouve, sans doute, responsable de l'éventuelle dérive, celle qui lie irrédutiblement l'individu à l'Etat dans lequel il trouve la réalisation du citoyen vertueux.

Stéphane Rials a longtemps pensé que la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 était d'inspiration rousseauiste. Il est complètement revenu de cette idée: «*Au début de la Révolution, chez tous ceux qui se révèlent capables de pousser jusqu'à son terme la déconstruction de la société qui s'effondre, l'accent est mis sur l'individu et ses intérêts, et l'Etat est compris d'un point de vue largement instrumental*». Mais dans une autre étape c'est l'Etat qui deviendra l'instrument d'humanisation d'un individu dénaturé «*d'un citoyen que seule sa citoyenneté, sa participation au peuple, c'est-à-dire en vérité son adhésion sans restriction au jacobinisme, à la représentation souveraine du peuple par le gouvernement révolutionnaire, renaturera*». Le rousseauisme supposé de la déclaration de 89 permettait de déduire la logique du dérapage de la terreur.

Mais c'était se tromper dans l'interprétation du texte. Sans doute, son légicentrisme pouvait faire impression, en donnant le sentiment d'une primauté de l'activité législative induisant un pouvoir de créer le droit. Mais pour les constituants «*la loi n'abolit pas davantage le droit naturel que le citoyen ne se substitue à l'homme*». Ils ont la conviction que «*la loi garantira le droit comme le citoyen sauvera l'homme*».

Un travail remarquable

Pour entrer dans l'esprit des auteurs, il fallait s'engager dans une entreprise d'élucidation que la simplicité apparente du texte ne semblait pas rendre nécessaire. Mais l'intelligence des débats n'est possible que si l'on entre dans l'univers culturel du temps, ce qui oblige à embrasser un univers philosophique, juridique et politique d'une extrême complexité. De ce point de vue, le travail réalisé par Stéphane Rials relève de la performance, mais surtout d'un esprit de finesse qui se joue sans cesse de cette complexité pour la ramener à ses points d'intelligibilité les plus utiles. On lui doit ainsi la mise en ordre d'une bibliographie considérable (de ce seul angle de vue, l'état des travaux de l'historiographie révolutionnaire est présenté d'une façon très pratique pour qui veut trouver un guide dans la forêt de toutes les publications actuelles) mais aussi une véritable méthode d'intelligence des événements et de l'impact des courants d'idées.

Cette méthode, je la retrouve dans la façon dont il caractérise les progrès de la pensée contemporaine. Elle procède «*par accumulation, par élimination, par mise en relation, par dépassements intégrateurs des modèles insuffisants par des modèles plus puissants*». Cela n'empêche pas une difficulté certaine à maîtriser un savoir plus riche, tout en voulant appréhender au plus près la singularité des événements. Ainsi la

déclaration des droits de 1789 ne saurait être saisie dans sa signification ultime et univoque. Mais une meilleure élucidation du champ culturel dont elle est née permet d'en saisir l'intention au plus près.

Locke plus que Rousseau

Celle-ci n'est pas rousseauiste, mais lockienne. «*La tétralogie lockienne Liberté-Egalité-Propriété-Résistance à l'oppression se retrouve au cœur de la Déclaration dont la dynamique d'ensemble n'est pas étrangère par ailleurs - en dépit d'un légicentrisme rationaliste à notre sens sensiblement renforcé - à celle de la démarche de l'Anglais*». Cela ne veut pas dire que les auteurs de la Déclaration se soient reconnus dans cette pensée. L'importance est dans le résultat de leurs travaux, la résultante éventuelle de leurs conflits. C'est alors qu'une lecture lockienne apparaît pertinente, car c'est elle qui rend le mieux compte de la cohérence de l'ensemble, sans être plaquée puisqu'elle s'inscrit au mieux dans la problématique de l'époque. Ainsi la pensée de Sièyès, bien qu'élaborée au contact d'influences diverses «*exprime au plus haut niveau les conceptions d'un lockisme à la française avec ses tendances rationalistes marquées*».

Mirabeau s'inscrit dans une autre approche philosophique, contraire même à Sièyès. L'aliénation de l'homme le fait sortir de l'évidence de principes premiers dont la reconnaissance permettrait la régénération humaine. De même un Mounier, représentant de l'aile la plus droitiste, celle qui retournera contre la Révolution, après avoir aidé à ses premiers pas, se méfie d'idées philosophiques qui ne sont pas liées directement aux conséquences sociales et politiques qui leur donnent légitimité. La formule lockienne interviendra entre ces trois esprits remarquables non pas comme un compromis consciemment voulu, mais comme un lieu de rencontre entre des exigences diverses: «*Mais le compromis lockien est bien là. Il consiste à affirmer l'imprescriptibilité des droits de l'homme et à ne consacrer pour l'essentiel que des droits du citoyen appelés à un développement continu. Ou si l'on préfère: à ne reconnaître, plus ou moins clairement, que l'effectivité pratique des droits du citoyen mais à ne les concevoir que sur un horizon - proprement juridique - de légitimité, contraignant pour la raison constituante elle-même, qui est celui des droits naturels de l'homme*».

Ainsi considérée, la déclaration des droits française est moins éloignée qu'on l'a cru des déclarations américaines, mais elle en est aussi distincte car plus abstraite - rationnelle, si l'on veut - dans la mesure où les Etats-Unis se veulent dans la continuité de l'histoire qui les lie à l'Angleterre. L'esprit révolutionnaire français, en ce sens, consonne avec la tabula rasa. C'est sans doute la conséquence de la gravité de la crise, irrémédiable, qui affecte la société ancienne. Mais c'est aussi gros de dangers, ceux qu'un Burke discerna sur le champ. Pour autant, impossible d'affirmer après Rials que la Révolution française forme un bloc. Le moment 1789 est d'une essence directement contradictoire avec le moment 1793.

Gérard LECLERC

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, présentée par Stéphane Rials. Pluriel. Prix franco: 63 F.

Les mots à la rescousse

Les écrivains de l'exil n'auraient-ils que les mots pour retrouver le terroir des origines lorsqu'ils n'attendent plus rien du monde ?

Mettre ses pas dans ceux d'un écrivain: un exercice toujours salutaire pour «qui se demande vers où s'enfuir» et un plaisir rare - plaisir au second degré - lorsqu'il est donné au lecteur de marcher sur les traces d'un biographe pèlerinant sur les lieux même où vécut l'auteur dont il traque le souvenir.

Son roman en poche, j'ai suivi Jean-Pierre Le Dantec du côté de Trébeuden, sur la lande de l'Île-Grande et parmi les rochers du rivage, ces monstres roses et obstinés qui contemplent la mer de toute éternité; j'y ai rencontré deux grands écrivains.

Île-Grande est une biographie romancée qui retrace un épisode de la vie de Joseph Conrad, celui de son curieux voyage de noce en Bretagne, en 1896. A cette époque l'auteur de *Lord Jim* sait qu'il ne naviguera plus et l'écriture (en anglais, qui n'est pas sa langue maternelle) devient pour lui l'unique moyen de poursuivre l'exil de l'existence.

Le Dantec prétend que Conrad s'est imposé à lui «par effraction», en s'établissant autrefois sur «son» île, mais le choix d'un double littéraire ne saurait être innocent. La description du travail de Conrad - moments d'exaltation où il écrit si vite que sa courageuse épouse n'arrive plus à suivre son rythme pour dactylographier le manuscrit, moments d'effondrement où la tempête (intérieure ?) lui fait chercher des excuses pour justifier l'incapacité à ordonner ses pensées - cette description si juste des affres que traverse l'écrivain ne peut être nourrie que d'une expérience personnelle. Le découpage même du texte, avec

cette alternance de notations contemporaines et de paragraphes biographiques, prouve qu'il s'est identifié au héros de son roman.

En suivant Joseph et Jessie Conrad sur le chemin de la chapelle St Samson ou en parcourant les carrières où ne résonnent plus les «chantepèrces» des granitiers, Le Dantec rend le climat de l'île bien mieux qu'un historien trop scrupuleux; en allant jusqu'à reprendre les mensonges de Conrad (sa participation à un mystérieux complot carliste par exemple) il approche la vérité d'un être qui a jeté toutes ses forces dans le combat avec les mots, les mots «qu'il fallait aller chercher dans le profond de sa souffrance, et ramener à la lumière».

On l'aura compris, *Île-Grande* va bien au-delà du récit d'une promenade littéraire, et les échecs successifs de Conrad pour atteindre Roscoff prennent soudain un sens symbolique pour qui sait que le roman qu'il préparait en Bretagne, *La Rescousse*, ne sera achevé que plus de 20 ans après, dans le Kent, quelques années avant sa mort. C'est Mario Goloboff - un autre écrivain de l'exil - qui disait: «nous écrivons parce que nous avons abandonné un pays primordial que nous ne pourrions jamais vraiment récupérer...»

Rémy TALBOT

Jean-Pierre Le Dantec, *Île-Grande*, La Table Ronde. Prix franco: 92 F.

22 AVRIL ?
voir p.11

Vent de galerne

Qu'il est dur de conjuguer souci d'objectivité historique et efficacité cinématographique !

L'ambition première de «Vent de galerne», affichée dès le premier plan, par le biais d'un texte qui apparaît en surimpression sur une cour de ferme, est de fournir une explication au soulèvement vendéen, «inexplicable», selon l'auteur du scénario, aux yeux des contemporains de l'événement. «Inattendu» aurait mieux convenu.

Les raisons invoquées sont celles que l'on cite habituellement: la mort du roi, la levée en masse de trois cent mille hommes pour partir combattre aux frontières de l'Est, le remplacement des «bons» curés de village par des curés ayant prêté serment à la Constitution. La manière d'aborder le sujet est beaucoup moins manichéenne que ce à quoi nous avait habitués les fictions audiovisuelles (notamment «Les chouans», le film de de Broca, que l'on peut revoir actuellement sur «Canal plus»).

Cependant, la volonté de l'auteur de coller à l'Histoire, lui fait perdre de vue la dimension épique nécessaire à ce genre de films. Certaines scènes (la fabrication des canons destinés à

l'armée de Charette, par exemple) font même penser à un mauvais documentaire.

Le plus grave défaut réside dans la faiblesse du scénario: les scènes d'exposition se poursuivent quasiment jusqu'à la moitié du film, la présence de certains personnages (le faux sourd-muet et l'enfant), censés constituer la continuité diégétique, n'est pas motivée par le récit. Certaines séquences, loin de captiver l'attention du spectateur, alourdissent l'intrigue. Tel est le cas, notamment, de l'idylle entre le personnage principal et une aristocrate proche de Charette. Enfin, la rencontre entre Charette et les chouans est on ne peut plus conventionnelle. Tant et si bien que, malgré les efforts des acteurs pour donner corps au film, la mayonnaise ne prend pas et la fin survient sans que le film ait vraiment commencé.

Malgré l'effort fait pour nous rendre proche des personnages du dix-huitième siècle, et d'excellents acteurs, «Vent de galerne» constitue donc, malheureusement, un ratage cinématographique.

Nicolas PALUMBO

la nouvelle action royaliste

sur minitel

Pour en savoir plus...

36.15 tapez AGIR.NAR

22 Avril

HOMMAGE A MAURICE CLAVEL

Une journée d'hommage à Maurice Clavel aura lieu le **SAMEDI 22 AVRIL 1989** de 10 à 18 h, dans les «Salons de l'Etoile», 38, av. de Friedland, 75008 Paris (métro Etoile).

- 9h 45 - Ouverture des portes et accueil.

- 10 h - introduction, par Remy TALBOT.

- 10 h 15 - «Maurice CLAVEL, philosophe et homme de foi», thème présenté et animé par Luc de GOUSTINE, avec des communications de Philippe NEMO, Jean-Toussaint DESANTI, Marie BALMARY, André FROSSARD de l'Académie française.

- 14 h - Communication de Hélène BLESKINE, puis débat animé par Frédéric MITTERRAND sur le thème «Maurice CLAVEL, journaliste et homme de media», avec la participation de Jean DANIEL, Alain JAUBERT, Edgar MORIN, Jean-Paul DOLLE, Jean-Pierre LE DANTEC, Roland CASTRO.

16 H «Introduction au Théâtre de Maurice CLAVEL» par François TIMMERMAN, suivie de la présentation d'extraits de ses œuvres par Sylvia MONTFORT, Raymond HERMANTIER, François TIMMERMAN, Franck LAPERSONNE, et la participation de Laurence BLASCO et des élèves du cours Raymond-Girard: Emmanuel BARROUYER, Cyril HÉRIARD du BREUIL, Armelle POULAIN.

Le souvenir de Maurice Clavel

Tous ceux qui connaissent un peu l'histoire de la N.A.R. savent le rôle important que joua Maurice Clavel dans l'évolution intellectuelle de notre mouvement. Dix ans après sa mort, à l'initiative de la revue «Cité», se tient une journée d'hommage à notre ami. Nous souhaitons que nos lecteurs s'y associent massivement et soient présents avec nous pour célébrer cet anniversaire. Maurice Clavel est prématurément disparu, mais son œuvre et son souvenir restent vivants dans nos esprits...

REIMS

Le jeudi 27 avril à 20 h 30, conférence-débat avec Bertrand Renouvin sur le thème «Etre royaliste en 1989». Cette conférence aura lieu Salle Saint Marcoul, 31 rue Brûlée, à Reims. Nous invitons tous nos lecteurs et sympathisants, non seulement à y assister mais encore à y faire venir leurs amis. Pour tous renseignements complémentaires ou prise de contact, s'adresser à notre délégué départemental Jean-Louis Lanhers, 6 avenue du Général Eisenhower, 51100 Reims.

AUTOCOLLANTS

Moyen de propagande efficace et facile d'utilisation, nos autocollants publicitaires existent en quatre modèles: deux pour le journal et deux pour notre service minitel.

De format 5x10 cm, imprimés en noir sur fond jaune, quatre slogans possibles: «Royaliste» dans les kiosques tous les quinze jours, «Royaliste» libre et démocrate, «Nouvelle Action Royaliste» questionnez on vous répond, «Nouvelle Action Royaliste» pour en savoir plus.

Tarif franco: 50 ex.: 20 F - 100 ex.: 34 F - 200 ex.: 53 F - 300 ex.: 76 F - 500 ex.: 106 F. Possibilité de panacher les différents modèles.

**Adhérez
à la NAR !**

NOUVELLES AFFICHES

Un nouveau modèle d'affiche est disponible. De format 31x46 cm, imprimées en noir sur fond jaune, elles reproduisent le titre de notre journal accompagné du slogan: «Avec le comte de Paris, couronner la démocratie».

Tarif (prix franco): 80 ex.: 26 F - 150 ex.: 42 F - 250 ex.: 61 F - 400 ex.: 90 F.

ALLIANCE ROYALE

L'association des Amis de la Maison de France publie tous les deux mois un bulletin «Alliance Royale» (dernier numéro paru: numéro 20, Février 1989). Cette association s'est donné pour but de réunir tous ceux qui désirent témoigner de leur affection à la famille de France, et faire connaître et promouvoir la pensée du comte de Paris. Nous incitons nos lecteurs à y adhérer et à y faire adhérer leurs amis. Adhésion annuelle: 100 F à adresser aux «Amis de la Maison de France» - B.P. 314 - 75365 Paris cedex 08.

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1er, 4ème étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19h 45 - entrée gratuite), elle s'achève vers 21 h 45. Un buffet chaud amical est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du buffet 22 F).

Mercredi 19 Avril - Nous accueillerons Marcel GAUCHET, assistant à l'Ecole des hautes études en sciences sociales et animateur de la revue «Le Débat». Spécialiste incontesté de l'histoire des idées politiques et religieuses, il nous présentera son dernier ouvrage «La révolution des droits de l'homme», qui est déjà reconnu comme une réflexion décisive sur l'élaboration, la signification et la portée de la Déclaration de 1789.

Mercredi 26 Avril - Et si, demain, le Brésil devenait une monarchie ? Cette question n'est plus aujourd'hui une hypothèse d'école puisque qu'un référendum la posera aux Brésiliens en 1993. Nous avons demandé à Alfredo VALLADAO, journaliste à «Libération» et grand connaisseur de l'Amérique du Sud, de venir nous parler du Brésil et de son évolution actuelle.

Mercredi 3 Mai - Ecrivain et polémiste, notre ami Guy LECLERC-GAYRAU vient de publier un nouveau livre: «L'héritage». Gaulliste de la meilleure tradition, il s'y interroge sur ce qu'il reste de l'héritage du Général près de vingt ans après sa disparition. Pour lui, c'est aujourd'hui François Mitterrand qui en a retenu l'essentiel... Nous en débattons avec lui.

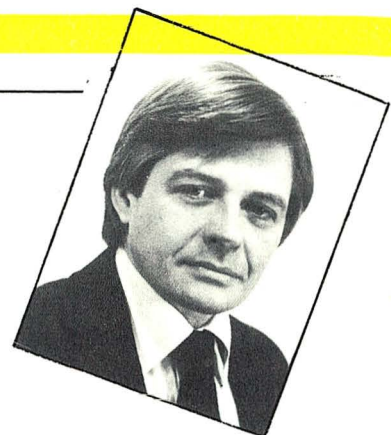
Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom:
Prénom:
Date de naissance: Profession:
Adresse:

désire recevoir sans engagement de ma part une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à retourner à:

«Royaliste», 17, rue des Petits-champs, 75001 Paris



Notre principe de laïcité

Les traditions religieuses marquent à nouveau fortement la vie des peuples et les relations internationales, et cette révolution (au double sens d'un retour et d'un changement profond) ne caractérise pas seulement le monde musulman. L'Europe connaît, elle aussi, un mouvement de réaffirmation religieuse qui, s'il se développe, posera à nouveau la très ancienne et très délicate question des rapports entre le domaine politique et le domaine religieux. Il paraît donc important de préciser notre attitude de journalistes et de militants royalistes, simple à nos yeux, mais encore confuse pour ceux qui reprennent sans examen la formule du Trône et de l'Autel et l'idée d'une monarchie de droit divin.

Que nous ayons ou non une foi religieuse, nous sommes et entendons demeurer attachés au principe de laïcité. Encore faut-il, pour que la définition ait un sens, préciser un terme frappé d'ambiguïté puisqu'il désigne à la fois une doctrine de combat contre l'église catholique, et une volonté d'autonomie du pouvoir politique.

DISTINCTION

Notre laïcité fait évidemment référence au principe de l'autonomie du politique que la monarchie capétienne avait, dès le Moyen Age, inscrit dans son droit et dans ses actes publics. Il faudrait un livre pour montrer comment s'établit la distinction (non la séparation) des domaines politique et religieux, et pour refaire l'histoire des relations entre les rois de France et l'église catholique. Je me borne à rappeler, au risque de grossir le trait, que le célèbre «droit divin» concerne l'origine du pouvoir reçu comme don de Dieu et non la forme des institutions et que, si des principes chrétiens de la politique peuvent être tirés de l'Écriture, le «rendez à César» est la reconnaissance d'une légitimité temporelle, qui n'est pas nécessairement inspirée par le message chrétien et qui ne détermine pas une politique chrétienne.

Quant à la monarchie française, nul n'ignore qu'elle inscrivait son autonomie dans une transcendance religieuse. Mais le roi très-chrétien se

déclarait «empereur en son royaume», c'est-à-dire indépendant de toute puissance temporelle - y compris celle d'une Eglise dont il reconnaissait le pouvoir spirituel. Cette affirmation de la souveraineté royale est le premier moment d'une laïcité respectueuse de l'éthique chrétienne du pouvoir, soumise aux commandements de justice et de paix, mais libre de ses actes: «laïcité sacrale», comme dit Emile Poulat (1), qui organise la laïcisation progressive des services publics, protège les libertés de l'Eglise gallicane et mène une politique extérieure qui fut souvent contraire aux stratégies du Saint-Siège, et toujours hostile à ses empiètements.

Tout différent fut le laïcisme républicain, qui parlait un double langage: d'un côté la séparation de la politique et de la religion, et la tolérance affirmée par l'Etat à l'égard des croyances. De l'autre, une lutte acharnée contre «l'obscurantisme» menée au nom des lumières de la Raison, selon une philosophie, une morale et somme toute une quasi-religion qui prétendait à la suprématie. Est-il nécessaire de préciser que ce laïcisme, aujourd'hui déclinant, est étranger à notre tradition politique et contraire au principe de tolérance édicté par Henri IV, détruit par Louis XIV et repris par Louis XVI? Pas plus que la figure religieuse d'une monarchie absolutisée, la religion républicaine ne saurait nous agréer tout simplement parce que nous nous refusons à confondre les domaines.

PRECISIONS

Mais ces querelles sont épuisées et nous nous refusons à les raviver. Royalistes et républicains peuvent aujourd'hui s'entendre sur une conception à la fois traditionnelle et moderne de la laïcité, qui se fonde sur le principe de l'autonomie du pouvoir politique et sur le respect de toutes les traditions religieuses du pays. Cette laïcité de l'Etat, qui n'exclut pas la foi religieuse de celui qui l'incarne, est indispensable dans un pays qui est et qui restera multiconfessionnel. Elle permet que chaque croyant se sente protégé, et le soit effectivement si besoin est. Elle assure

la liberté de la réflexion sur l'éthique, décisive en cette fin de siècle, dont le pouvoir politique doit être éclairé sans qu'il puisse jamais s'approprier le monopole de cette réflexion - sous peine de dériver vers un ordre moral aux implications totalitaires. Ce sont là des évidences? Il n'est pas inutile de les rappeler aujourd'hui.

Ces principes simples ont des conséquences rigoureuses quant à la réflexion et à l'action politiques que nous menons. La Nouvelle Action Royaliste ne s'est jamais définie comme l'abrégé d'un peuple ou l'esquisse de la société future - fantasmes courants dans les partis totalitaires. Mais il est bon de souligner qu'elle repose depuis sa fondation sur un principe de laïcité qui découle de son attachement à l'autonomie du politique et qui tient au fait qu'il y a parmi les lecteurs de notre journal et les adhérents de notre mouvement des incroyants et des croyants selon diverses traditions religieuses. Mais il faut préciser que:

- ce principe de laïcité laisse chacun libre d'affirmer, le cas échéant, ses convictions philosophiques ou sa foi religieuse à condition qu'il ne prétende pas s'exprimer au nom de tous.
- ce principe de laïcité ne saurait être conçu dans l'exclusion des questions religieuses et des personnalités qui représentent les diverses traditions spirituelles de notre pays. Comme par le passé, nous continuerons d'analyser les faits religieux et de présenter les œuvres qui nous paraissent les plus significatives. Mais cette attention accordée aux traditions religieuses ne saurait être, ni explicitement, ni sous une forme déguisée, une prise de position de notre journal et de notre mouvement dans les conflits entre les religions ou à l'intérieur des communautés religieuses.

Ce rappel de nos principes et de nos règles pourra sembler superflu. Mieux vaut cependant prévenir que réagir.

Bertrand RENOUVIN

(1) cf. notamment son chapitre sur «l'esprit de laïcité à la française» in *Liberté, Laïcité* (Cerf-Cujas, 1988) ainsi que les ouvrages de Claude Bruaire (*La Raison politique*, Fayard 1974), Marcel Gauchet (*Le Désenchantement du monde*, Gallimard 1985) et B.Barret-Kriegel (*Les Historiens et la monarchie*, R.U.F. 1988).